



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par Arab African American Womens' Leadership Council, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Il y a 70 ans, une génération entière de dirigeants unissait ses efforts pour créer l'Organisation des Nations Unies. Sur les ruines laissées par la guerre et la discorde, ils ont bâti cette organisation et façonné les valeurs de paix, de dialogue et de coopération internationale qui la sous-tendent.

Aujourd'hui, la prise de décisions de bâtir un avenir meilleur pour tous, et notamment pour les millions d'hommes et de femmes qui n'ont pas eu la possibilité de mener une vie décente et digne de réaliser tout leur potentiel, est historique afin de sauver la planète.

L'adoption du Programme 2030 est une décision politique des dirigeants de cette planète en faveur d'« une série complète de 17 objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement ».

2015 a été une année historique pour le développement. Les États Membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui guidera les priorités de développement.

Et pour transformer notre monde grâce à ce programme, il est temps de passer des engagements aux résultats.

En 2016, les pays commenceront à mettre en œuvre les engagements audacieux qu'ils ont pris. Le Programme 2030 appelle à une transformation dans les pays à tous les niveaux. Il faudra pour cela mobiliser l'ensemble du gouvernement en faveur du développement durable et s'engager à relever les défis communs, y compris ceux posés par les changements climatiques, les conflits violents, les problèmes de sécurité et les flux de réfugiés qu'ils génèrent, l'instabilité de l'économie mondiale, le déficit d'emplois et la menace que constituent les maladies contagieuses.

Les efforts de réforme au sein du système des Nations Unies doivent être guidés par le principe de souplesse pour s'adapter aux contextes nationaux, et fondés sur une analyse stratégique intégrée et des conseils stratégiques. Chaque entité devra donc offrir son expertise unique et s'engager à travailler en collaboration avec d'autres pour obtenir des résultats partagés.

Fort de sa présence mondiale, le système des Nations Unies pour le développement peut également contribuer aux systèmes d'alerte précoce et partager ses analyses et recommandations avec les gouvernements et avec les acteurs humanitaires.

Il faut agir rapidement pour mettre en pratique les principes convenus et faciliter la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable, ce qui passe par :

- L'intégration du Programme 2030 aux stratégies nationales et locales, aux plans et budgets des gouvernements ainsi que par le renforcement de leurs systèmes de données;
- L'accélération des mesures d'aide aux pays dans le but de recenser et de surmonter les obstacles qui empêchent la réalisation des objectifs.

Ces mesures peuvent être ainsi adaptées à chaque contexte de développement. Soutenir les partenariats, favoriser la disponibilité de données et d'analyses de qualité et la responsabilité sont des objectifs qui doivent être pris en considération afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
